Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A DOUALA

Mariage à l'étranger d'un ressortissant français :

(Formalités prévues par la loi n° 2006-1376 du 14 novembre 2006
entrée en vigueur le 1er mars 2007)

Lorsqu'un ressortissant français contracte un mariage à l'étranger, le Consulat général de France procède :

1 –avant le mariage à la publication des bans dans ce Consulat général, ainsi que dans l'éventuelle mairie française de domicile d'un des conjoints, à l'issue de laquelle est délivré le Certificat de capacité à mariage* qui reste ensuite valable durant 1 année à partir de la date de publication des bans ;

2 – après le mariage à la transcription de l'acte de mariage dans les registres de l'état civil consulaire français.

Il est conseillé aux ressortissants français de se mettre en rapport
avec le Consulat général de France à Douala dans les meilleurs délais
et d'**attendre la délivrance du Certificat pour fixer la date de leur mariage.**

Rappel : Selon les dispositions de l'article 171-2 du code civil : « Lorsqu'il est célébré par une autorité étrangère, le mariage d'un Français doit être précédé de la délivrance d'un certificat de capacité à mariage établi après l'accomplissement, auprès de l'autorité diplomatique ou consulaire compétente au regard du lieu de célébration du mariage, des prescriptions prévues à l'article 63. »

ATTENTION : il convient de rappeler que tout mariage sans comparution personnelle ou polygamique, même s'il est admis par les autorités locales, ne sera pas considéré comme valable en France.

* cf. Liste des pièces à fournir pour l'obtention du Certificat de capacité à mariage dans le document « Présentation d'un dossier mariage » ci-joint.

Consulat Général de France à Douala - Service état civil
S/C Valise Diplomatique - 13 rue Louveau, 92438 CHATILLON Cedex
Courriel : etatcivil.douala-fslt@diplomatie.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A DOUALA

PRESENTATION D'UN DOSSIER MARIAGE

Le dossier, en vue d'une publication de bans pour mariage, doit être envoyé (adresse en bas de page) ou déposé dans au service de l'état civil complet **par le futur conjoint français**.

Le mariage ne peut être célébré qu'à la **mairie du lieu de naissance ou de résidence** de l'un des époux (article 48 de l'Ordonnance du 29 juin 1981 portant organisation de l'état civil au Cameroun).

À partir de la date de dépôt du **dossier complet** en vue de la publication des bans, les délais de traitement du dossier sont variables (compter **au minimum** 16 semaines). Le certificat de capacité à mariage sera ensuite remis exclusivement au futur époux français pour être remis à l'officier de l'état civil camerounais.

Il est vivement recommandé d'**attendre la délivrance du Certificat de capacité à mariage** (valable un an à partir de la date de publication des bans) avant de fixer la date du mariage.

Pour le conjoint français :

- Formulaire «Renseignements relatifs à chacun des futurs époux» à remplir par le/la futur(e) conjoint(e) français(e) ;
- Copie intégrale **originale** de l'acte de naissance de **moins de trois mois** ;
- Preuve de la nationalité française (carte nationale d'identité ou certificat de nationalité française ou déclaration d'acquisition ou décret de naturalisation) ;
- Un justificatif **de moins de trois mois** de votre domicile en France ou à l'étranger ;
- Attestation du contrat de mariage, s'il y a lieu ;
- Photocopie du passeport et de toutes les pages visas ;
- Copie du livret de famille et des actes de naissance des enfants (le cas échéant) ;
- Notice indicative sur la composition de la famille.

Pour le conjoint étranger :

- Formulaire «Renseignements relatifs à chacun des futurs époux» à remplir par le/la futur(e) conjoint(e) étranger(-ère) ;
- **Original** de l'acte de naissance et, pour les ressortissant(e)s camerounais(e)s, copie certifiée conforme par la mairie du lieu de naissance ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité ;
- Certificat de domicile et facture à l'appui (si facture au nom d'un tiers, fournir une attestation et une copie de la pièce d'identité de cette personne) ;
- Photocopie de toutes les pages visas du passeport, si le/la futur(e) époux(se) étranger(-ère) en possède un ;
- Certificat de célibat récent délivré par la mairie du lieu de naissance ;
- Tous documents relatifs à l'union précédente (acte de mariage et jugement de divorce ; acte de décès, etc) ;
- Copie de l'acte de naissance du (ou des) enfant(s) né(s) hors ou dans le mariage (le cas échéant) ;
- Notice indicative sur la composition de la famille.

Pour les deux conjoints :

- Formulaire «Renseignements commun aux futurs époux» ;
- Original de la publication des bans de la mairie camerounaise ;
- Original du certificat de non-opposition délivré par la mairie camerounaise.

Consulat Général de France à Douala - Service état civil
S/C Valise Diplomatique - 13 rue Louveau, 92438 CHATILLON Cedex
Courriel : etatcivil.douala-fslt@diplomatie.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A DOUALA

RENSEIGNEMENTS RELATIFS
A CHACUN DES FUTURS EPOUX
DEMANDE DE CERTIFICAT DE CAPACITE A MARIAGE

NOM : (majuscules)……..……
PRÉNOMS : (dans l'ordre de l'état civil) …….

PROFESSION : ……..

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : ……..
DEPARTEMENT ET CODE POSTAL : ……
PAYS : …….

NATIONALITE(S) : ……

DOMICILE OU RÉSIDENCE : …….…….
Lieu et code postal : ……
N° et rue : ……
Pays : …….
Date de début de la résidence : ……...
N° tél. et adresse mail : .....

SITUATION FAMILIALE : ☐ CELIBATAIRE ☐ VEUF (VE) ☐ DIVORCE (E)

Si veuf(ve) ou divorcé(e) :
Nom et prénom du précédent conjoint : ……...
Date et lieu du précédent mariage : …….
Date du veuvage [1] ou de la décision de divorce [2] : ……...

Filiation	Père	Mère
NOM		
PRENOMS		

J'ATTESTE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS DONNES.

A ……..……., le …….
SIGNATURE

TRES IMPORTANT

En application de l'article 161 du Code Pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende de 60 à 600 euros ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originairement sincère.

[1] Produire une copie de l'acte de décès du précédent conjoint ou un livret de famille français
[2] Produire une copie de l'acte de mariage avec la mention de divorce ou un livret de famille français

Consulat Général de France à Douala - Service état civil
S/C Valise Diplomatique - 13 rue Louveau, 92438 CHATILLON Cedex
Courriel : etatcivil.douala-fslt@diplomatie.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A DOUALA

RENSEIGNEMENTS RELATIFS
A CHACUN DES FUTURS EPOUX
DEMANDE DE CERTIFICAT DE CAPACITE A MARIAGE

NOM : (majuscules)……..……
PRÉNOMS : (dans l'ordre de l'état civil) …….

PROFESSION : ……..

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : ……..
DEPARTEMENT ET CODE POSTAL : ……
PAYS : …….

NATIONALITE(S) : ……

DOMICILE OU RÉSIDENCE : …….…….
Lieu et code postal : ……
N° et rue : ……
Pays : …….
Date de début de la résidence : ……...
N° tél. et adresse mail : .....

SITUATION FAMILIALE : ☐ CELIBATAIRE ☐ VEUF (VE) ☐ DIVORCE (E)

Si veuf(ve) ou divorcé(e) :
Nom et prénom du précédent conjoint : ……...
Date et lieu du précédent mariage : …….
Date du veuvage [3] ou de la décision de divorce [4] : ……...

Filiation	Père	Mère
NOM		
PRENOMS		

J'ATTESTE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS DONNES.

A ……..…., le …….
SIGNATURE

TRES IMPORTANT

En application de l'article 161 du Code Pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende de 60 à 600 euros ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originairement sincère.

[3] Produire une copie de l'acte de décès du précédent conjoint ou un livret de famille français
[4] Produire une copie de l'acte de mariage avec la mention de divorce ou un livret de famille français

Consulat Général de France à Douala - Service état civil
S/C Valise Diplomatique - 13 rue Louveau, 92438 CHATILLON Cedex
Courriel : etatcivil.douala-fslt@diplomatie.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A DOUALA

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX FUTURS EPOUX
DEMANDE DE CERTIFICAT DE CAPACITE A MARIAGE

DATE ET LIEU PREVUS DE CELEBRATION DU MARIAGE (optionnel) :
……..……..……

1. PARENTE ou ALLIANCE

Les futurs époux ont-ils un lien de parenté ou d'alliance entre eux ? ☐ OUI ☐ NON

si OUI, lequel ?
…..…….

2. REGIME MATRIMONIAL :

Un contrat de mariage est-il prévu ? ☐ OUI ☐ NON
Un écrit désignant la loi applicable à votre régime matrimonial est-il prévu ? ☐ OUI ☐ NON

3. LES TEMOINS (pourront être changés) :

FUTUR EPOUX	FUTURE EPOUSE
Témoin n° 1 (NOM, Prénom) …… ……..	Témoin n° 1 (NOM, Prénom) …… ……..
Témoin n° 2 (NOM, Prénom) …… …….	Témoin n° 2 (NOM, Prénom) ……. ……

3. ENFANTS COMMUNS AUX FUTURS EPOUX [1]:

	Prénom(s)	NOM
Premier enfant		
Deuxième enfant		
Troisième enfant		
Quatrième enfant		
Cinquième enfant		

A ……..…., le ……..
(signature du futur époux)

A ...……..…… , le ……
(signature de la future épouse)

[1] Joindre une copie de l'acte de naissance de chacun des enfants le cas échéant traduite et légalisée.

Consulat Général de France à Douala - Service état civil
S/C Valise Diplomatique - 13 rue Louveau, 92438 CHATILLON Cedex
Courriel : etatcivil.douala-fslt@diplomatie.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NOTICE INDICATIVE SUR LA COMPOSITION DE LA FAMILLE DU CONJOINT FRANCAIS

Ce document vise à permettre un traitement plus facile et plus rapide de votre dossier de demande de transcription d'actes d'état civil. ***Vous veillerez donc à le remplir avec la plus grande exactitude en y mentionnant :***

- TOUTES les mères de TOUS vos enfants SANS EXCEPTION : mariés ou pas, religieusement ou civilement, divorcés ou pas, enregistrés ou pas, vivantes ou décédées.
- TOUS vos enfants SANS EXCEPTION, même sans acte et sans papier, vivants ou décédés, nés avant, après ou sans mariage.

N'OUBLIEZ AUCUN ENFANT

VOTRE NOM : ……. **PRÉNOMS :**…….....
VOS DATE ET LIEU DE NAISSANCE :…….
VOTRE ADRESSE ACTUELLE ET TÉLÉPHONE : ……
…….
ETES-VOUS MARIÉ(E) : NON - OUI
AVEZ-VOUS PLUSIEURS ÉPOUX(SES) : NON OUI COMBIEN :…….

1er CONJOINT ou PARENT DE VOS ENFANTS

IDENTITÉ COMPLETE DU CONJOINT/PARENT :…….
DATE ET LIEU DE NAISSANCE DU CONJOINT/PARENT:……..…….
ADRESSE DU CONJOINT/PARENT:……..
Date et N° de transcription de l'acte de mariage :…….....
NOMBRE D'ENFANTS NÉS DE CETTE UNION : *(indiquer si les actes de naissance des enfants ont été transcrits et dans l'affirmative en préciser la date et le numéro de la transcription*)

NOM Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Références Acte transcrits	Adresse des enfants

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus
(Mention à écrire à la main) – Date et signature

Consulat Général de France à Douala - Service état civil
S/C Valise Diplomatique - 13 rue Louveau, 92438 CHATILLON Cedex
Courriel : etatcivil.douala-fslt@diplomatie.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2ème CONJOINT ou PARENT DE VOS ENFANTS

IDENTITÉ COMPLETE DU CONJOINT/PARENT :…….
DATE ET LIEU DE NAISSANCE DU CONJOINT/PARENT:……..…….
ADRESSE DU CONJOINT/PARENT:……..
Date et N° de transcription de l'acte de mariage :…….....

NOMBRE D'ENFANTS NÉS DE CETTE UNION : *(indiquer si les actes de naissance des enfants ont été transcrits et dans l'affirmative en préciser la date et le numéro de la transcription*)

NOM Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Références Acte transcrits	Adresse des enfants

3ème CONJOINT ou PARENT DE VOS ENFANTS

IDENTITÉ COMPLETE DU CONJOINT/PARENT :…….
DATE ET LIEU DE NAISSANCE DU CONJOINT/PARENT:……..…….
ADRESSE DU CONJOINT/PARENT:……..
Date et N° de transcription de l'acte de mariage :…….....

NOMBRE D'ENFANTS NÉS DE CETTE UNION : *(indiquer si les actes de naissance des enfants ont été transcrits et dans l'affirmative en préciser la date et le numéro de la transcription*)

NOM Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Références Acte transcrits	Adresse des enfants

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus
(Mention à écrire à la main) – Date et signature

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NOTICE INDICATIVE SUR LA COMPOSITION DE LA FAMILLE DU CONJOINT ETRANGER

Ce document vise à permettre un traitement plus facile et plus rapide de votre dossier de demande de transcription d'actes d'état civil. ***Vous veillerez donc à le remplir avec la plus grande exactitude en y mentionnant :***

- TOUTES les mères de TOUS vos enfants SANS EXCEPTION : mariés ou pas, religieusement ou civilement, divorcés ou pas, enregistrés ou pas, vivantes ou décédées.
- TOUS vos enfants SANS EXCEPTION, même sans acte et sans papier, vivants ou décédés, nés avant, après ou sans mariage.

N'OUBLIEZ AUCUN ENFANT

VOTRE NOM : ……. **PRÉNOMS :**…….....
VOS DATE ET LIEU DE NAISSANCE :…….
VOTRE ADRESSE ACTUELLE ET TÉLÉPHONE : ……
…….
ETES-VOUS MARIÉ(E) : NON - OUI
AVEZ-VOUS PLUSIEURS ÉPOUX(SES) : NON OUI COMBIEN :…….

1er CONJOINT ou PARENT DE VOS ENFANTS

IDENTITÉ COMPLETE DU CONJOINT/PARENT :…….
DATE ET LIEU DE NAISSANCE DU CONJOINT/PARENT:……..…….
ADRESSE DU CONJOINT/PARENT:……..
Date et N° de transcription de l'acte de mariage :…….....
NOMBRE D'ENFANTS NÉS DE CETTE UNION : *(indiquer si les actes de naissance des enfants ont été transcrits et dans l'affirmative en préciser la date et le numéro de la transcription*)

NOM Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Références Acte transcrits	Adresse des enfants

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus
(Mention à écrire à la main) – Date et signature

Consulat Général de France à Douala - Service état civil
S/C Valise Diplomatique - 13 rue Louveau, 92438 CHATILLON Cedex
Courriel : etatcivil.douala-fslt@diplomatie.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2ème CONJOINT ou PARENT DE VOS ENFANTS

IDENTITÉ COMPLETE DU CONJOINT/PARENT :…….
DATE ET LIEU DE NAISSANCE DU CONJOINT/PARENT:……..…….
ADRESSE DU CONJOINT/PARENT:……..
Date et N° de transcription de l'acte de mariage :…….....

NOMBRE D'ENFANTS NÉS DE CETTE UNION : *(indiquer si les actes de naissance des enfants ont été transcrits et dans l'affirmative en préciser la date et le numéro de la transcription*)

NOM Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Références Acte transcrits	Adresse des enfants

3ème CONJOINT ou PARENT DE VOS ENFANTS

IDENTITÉ COMPLETE DU CONJOINT/PARENT :…….
DATE ET LIEU DE NAISSANCE DU CONJOINT/PARENT:……..…….
ADRESSE DU CONJOINT/PARENT:……..
Date et N° de transcription de l'acte de mariage :…….....

NOMBRE D'ENFANTS NÉS DE CETTE UNION : *(indiquer si les actes de naissance des enfants ont été transcrits et dans l'affirmative en préciser la date et le numéro de la transcription*)

NOM Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Références Acte transcrits	Adresse des enfants

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus
(Mention à écrire à la main) – Date et signature